



Le monde du football connaît désormais un petit changement, suite à la validation de cinq nouvelles modifications de lois de jeu par l'international football association Board (IFAB).

En effet, (l'ifab) seul institution habilitée à modifier les lois de jeu, a procédé le 3 mars 2019 à la validation de 5 nouvelles lois du jeu du Football.

C'est dans l'optique de permettre aux uns et aux autres de mieux comprendre la nouvelle réglementation, que s'est tenu le vendredi 14 juin 2019 à Bafoussam, un séminaire de recyclage à l'intention des journalistes sportifs et entraîneur de la région de l'ouest.

Cette rencontre organisée par l'arbitre international aujourd'hui à la retraite Gilbert Njiké, visait donc à outiller les stagiaires pour une meilleure prestation lors des compétitions de foot : « il y a eu beaucoup de modifications sur les lois par exemple, on ne sanctionnait pas la faute d'un officiel de match, mais aujourd'hui, on peut donner un penalty parce que le joueur a commis une faute sur le terrain. J'ai donc pensé que je pouvais apporter cet appui aux journalistes qui doivent maîtriser ces lois de jeu, car ils sont des maillons importants de notre football », a déclaré l'instructeur international.

Les séminaristes ont donc été édifiés sur plusieurs modules inscrit à l'ordre du jour, tels que ; la

loi 11 portant sur le phénomène de hors-jeu, la loi 12 consacrée aux fautes et incorrections, le penalty, toucher le ballon de la main, l'attribution du commissaire de match et la modification des lois de jeu 2019/2020.

Rappelons que ce séminaire était en même temps théorique que pratique, car à chaque étape, l'instructeur procédait à la projection des images pour faciliter d'avantage la compréhension des séminaristes.